

Motion 1764

Mesures concrètes pour que l'Etat adopte rapidement des modèles de mobilité plus responsable et plus durable

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant :

- que le dérèglement climatique est avéré et désastreux pour l'avenir de la planète ;
- que l'urgence est de développer, au-delà des belles promesses, une politique de développement durable par des actions concrètes et déterminées ;
- que la lutte contre les émissions de CO₂ est impérative ;
- que la politique des déplacements est l'un des deux leviers principaux (avec les économies d'énergies) pour limiter les émissions de CO₂;
- l'Etat, les entreprises publiques, les institutions subventionnées et les communes doivent être des modèles en matière de lutte contre le CO₂, et donc dans le domaine de la mobilité douce,

invite le Conseil d'Etat

à lui faire rapport sur les projets et les mises en œuvre liées au plan de mobilité de l'administration publique. Pour ce faire, il l'invite tout particulièrement à apporter au Grand Conseil des informations sur les délais des réalisations prévus et les actions de sensibilisations à destination des collaborateurs et collaboratrices de l'Etat, notamment sur la conduite éco-drive, la promotion du covoiturage, la gestion des parkings professionnels, la promotion des transports publics et la promotion de l'usage des nouvelles technologies pour limiter les déplacements.